

LETTRE OUVERTE À Christian LEVRAT CANDIDAT LA PRÉSIDENTE DU PSS

Cher camarade,

Nous sommes, avec d'autres, d'avis que la défaite du parti le 21 octobre 2007 a été la pire depuis l'après-guerre. On a senti une onde de choc parcourir le PS au lendemain de ces élections et on ne pouvait dès lors pas se contenter de retourner aux affaires courantes sans rien entreprendre. C'est pourquoi les signataires de cette lettre qui t'est adressée, à toi en tant que candidat, à la présidence du parti, ont décidé de s'inscrire dans la discussion indispensable pour dresser un bilan politique de cette défaite historique, pour formuler des propositions et se doter d'une orientation nous permettant de surmonter la situation actuelle du parti.

Pour que ce bilan soit utile à l'ensemble du parti et à toutes celles et tous ceux qui lui ont confié leurs suffrages, il se doit d'être sans concessions et doit aborder l'ensemble des problèmes que les un-e-s et les autres considèrent devoir être débattus.

Laissons à celles et ceux qui pensent que les résultats du 21 octobre s'expliquent par une affaire de logo, de moyens de communication ou de charisme des candidats, etc. le soin de développer leurs arguments...sans aucun doute un ensemble de facteurs ont fusionné pour qu'un tel résultat soit possible. Mais pour notre part nous sommes intimement convaincus que l'orientation du parti sur la question européenne y est pour beaucoup.

Encore une fois, nous nous interrogeons: est-il possible de défendre nos conquêtes sociales, nos services publics, nos assurances sociales, si on se soumet à la discipline imposée par les institutions de Bruxelles? N'est-il pas plus efficace, si on veut combattre pour une Suisse sociale et solidaire, de refuser de se soumettre à cette discipline, de refuser d'adapter la législation de déréglementation et de privatisations formulées dans les Directives de l'UE?

Syndicalistes, militant-e-s et élu-e-s du PS, nous constatons une offensive brutale de la majorité bourgeoise des Chambres fédérales et du Conseil fédéral contre les services publics, contre les assurances sociales, contre les conditions de travail. Cette offensive, même si d'aucun-e-s s'attachent à le cacher, est reliée directement aux directives et à la politique de l'Union Européenne (UE). Prenons quelques exemples:

- **Loi sur le marché de l'électricité (LME):** la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LAPEL) votée par les Chambres fédérales répond directement aux exigences de privatisation de l'électricité des directives européennes 96/92 CE et 2003/54 CE.

- **Le démantèlement de la Poste:** En transformant la loi « sur la Poste » en loi « sur le marché postal », le Conseil fédéral poursuit l'adaptation de la législation suisse avec la directive 97/67 de la Commission européenne. Cette orientation va dans le sens de la privatisation pure et simple de la Poste avec comme conséquences prévisibles pour le personnel, des suppressions de postes et une aggravation des conditions de travail.

- **La privatisation du dernier kilomètre de Swisscom** (conformément à la directive 90/388 modifiée et complétée à 5 reprises de 1994 à 1999) **et l'ouverture du trafic des voyageuses & voyageurs à la concurrence au niveau des CFF:** même si ces projets ont pour l'instant échoué, la droite ne les a pas abandonnés.

- **Les assurances sociales:** Les restrictions de l'accès aux soins mises en œuvre dans l'UE existent aussi en Suisse: fermeture d'hôpitaux, de maternités, de services de pédiatrie, etc.; 150'000 personnes qui n'ont plus droit aux remboursements des frais médicaux; poursuite de la révision de la Loi sur l'assurance maladie (LAMal) avec la remise en cause du libre choix du médecin, etc. La révision de la Loi sur l'assurance accident (LAA) est aussi en cours, avec des baisses de prestations et la privatisation d'une partie de la SUVA à la clé.

La 5e révision de l'AI, qui vise à empêcher l'obtention d'une rente à des milliers de personnes, la volonté d'élever l'âge de retraite à 67 ans dans le projet de 11e révision de l'AVS, et la révision en préparation de la Loi sur l'assurance chômage avec aussi des baisses de prestations découlent pleinement des «lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi» de l'UE.

Nouveau bricolage, par le Conseil fédéral, d'une révision de l'assurance accidents pour assurer encore plus de bénéficiaires aux compagnies d'assurances au détriment des prestations pour les salarié-e-s!

Les menaces sur les caisses de pension avec un projet catastrophique de capitalisation des caisses publiques ou encore la menace d'une baisse du taux de conversion minimal des rentes du deuxième pilier...mesures qui sont nettement inspirées par la politique élaborée par les technocrates de Bruxelles.

- **L'ordonnance sur la protection des jeunes travailleuses & jeunes travailleurs** introduit dans de nombreuses professions le travail de nuit et du dimanche des apprenti-e-s de moins de 18 ans et réglemente le travail des enfants dès 13 ans – et même celui des moins de 13 ans! – dans la droite ligne des dérogations prévues par la directive européenne 94/33 CE sur la protection

des jeunes. En outre, les travaux qui «*exposent les jeunes à des sévices physiques, psychologiques, moraux ou sexuels*», notamment la prostitution et la production de matériel pornographique, sont considérés comme des travaux dangereux alors que ce sont des délits ou des crimes!

• **Statuts du personnel** : La Loi sur le personnel fédéral (LPERS), comme les Statuts du personnel des cantons et des communes sont attaqués partout. Dans l'Europe de Maastricht, au nom de la libre concurrence, il n'y a plus de services publics et pour privatiser, il ne peut plus y avoir de statut de fonctionnaire.

• **Budgets « maastrichtiens »** : Dans différents cantons, on tend à remplacer la logique des Parlements qui votent des lois et qui donnent les moyens pour les exécuter par une logique d'entreprise privée, qui fixe des « priorités » en fonction de budgets rendus déficitaires par une politique de caisses vides. Au niveau fédéral et dans de nombreux cantons aussi, des budgets conformes au traité de Maastricht sont mis en place de cette façon.

• **La RPT** : Cette loi se permet de remettre en cause les subventions de la Confédération et de reporter des tâches sur les cantons, sous couvert de «*péréquation inter cantonale*» et de nouvelle «*répartition des tâches entre Confédération et cantons*». La Confédération peut désormais imposer aux cantons des « concordats » à caractère obligatoire et contraignants ! Cette « régionalisation » remet en cause la souveraineté des Parlements cantonaux et les droits d'initiative et de référendum. Elle s'inscrit parfaitement dans la mise en place de « l'Europe des régions » qui déstructure les nations et démantèle les acquis codifiés dans des lois nationales.

De larges couches de la population subissent les conséquences de cette politique. À de nombreuses occasions, répondant à l'appel de l'USS et du PSS, le peuple s'est exprimé contre les lois de démantèlement et de régression sociale. Depuis les dernières élections fédérales, les travailleurs et les jeunes ont exprimé à de multiples reprises leur volonté de défendre leurs revendications et leurs acquis. Ainsi, 86'000 signatures ont été récoltées sur le référendum contre la 5e révision de l'AI. Une large mobilisation s'est engagée dans le secteur de la construction pour défendre la CCT nationale qui révèle au grand jour, si besoin était, les intentions du patronat favorable à la libre circulation des personnes et relance le débat sur l'extension de la libre circulation des personnes .

C'est sur la base des revendications des travailleuses et des travailleurs, et non pas sur la base de l'adhésion à l'UE, qui est contradictoire avec ces revendications, que des milliers de travailleuses, de travailleurs et de jeunes ont élu les candidates et les candidats du PS le 21 octobre 2007.

Est-il possible de croire que le PSS, en cas d'adhésion à l'UE, va réellement avoir le poids nécessaire pour infléchir la politique d'une institution supranationale ? Les questions que nous te proposons de débattre dépassent la période électorale.

Ne devons-nous pas renouer avec une orientation qui, fondée sur les droits populaires et démocratiques arrachés dans ce pays, s'attache à prendre systématiquement la défense des plus démunis ?

Ne devons-nous pas rompre avec une logique, celle de l'UE, qui met l'intérêt des « marchés » systématiquement au centre ?

En conséquence de quoi nous pensons que la discussion doit continuer au sein de notre Parti. Les travailleuses et les travailleurs et la population démunie, ainsi que les classes moyennes qui s'appauvrissent année après année attendent de notre parti qu'il apporte des réponses concrètes à leurs problèmes.

Dans l'immédiat, la discussion ne doit elle pas se mener au sein du parti socialiste pour dégager les moyens de mobiliser contre les conséquences concrètes de la politique du Conseil fédéral : contre la nouvelle offensive contre le monopole de la Poste, contre la remise en cause des assurances sociales (AVS, AI, LPP...), pour la défense des conditions de travail, contre le dumping social et salarial, pour la défense des services publics... ?

Oui, si le PSS veut se renforcer, il doit rappeler aux électeurs tout ce qu'il a pu obtenir en termes d'améliorations de leurs conditions de vie mais aussi les défendre en alliance avec les syndicats quand elles sont attaquées.

C'est sur cette base, nous en sommes convaincus, que le parti pourra gagner la confiance de larges couches de salariés, de retraités et de jeunes qui se sont abstenus lors des dernières élections.

Pour conclure, cher camarade, nous estimons que la prochaine présidence devra rouvrir le dossier de l'adhésion à l'UE pour véritablement peser les avantages et les inconvénients, pour les travailleuses et les travailleurs de ce pays, d'une telle adhésion.

